Chaire UNESCO
Anticipation, Prospective
et Territoires Durables

# REVUE

## des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

# cauris

## Prospective

ISSN-L : 3135-8136
ISSN-P : 3135-8128

Numéro 1 – Juin 2026

Chaire UNESCO
Anticipation, Prospective et Territoires Durables
Univertité Alassane OUATARA - Côte d'Ivoire
+225 07 47 41 25 24/ 07 05 62 84 53

Site: www.chaireunesco-aptd.org
Courriel: dir.recherche@chaireunesco-aptd.org
Adresse: 04 BP 01 Bouaké 04 (Côte d'Ivoire)

Numéro 1 – Juin 2026

REVUE
des Sciences Humaines et Sociales,
Lettres, Langues et Civilisations

cauris
Prospective
ISSN-L : 3135-8136
ISSN-P : 3135-8128

## NORMES ÉDITORIALES

Dans un contexte actuel dynamique et mouvant marqué par les incertitudes et la complexité, les approches classiques, jusque-là utilisées, s'avèrent de plus en plus insuffisantes et peu pertinentes pour faire face aux défis de développement. C'est tout le sens de l'intérêt croissant pour la prospective dans le management des organisations. La prospective postule de voir loin, voir ensemble, voir autrement, analyser en profondeur et penser à l'homme qui doit être la mesure de toutes les réflexions scientifiques. De par son approche globale et systémique, la prospective mobilise les différents domaines de la connaissance pour analyser le passé, auditer le présent afin d'explorer l'avenir des systèmes.

La **Chaire UNESCO Anticipation, Prospective et Territoires Durables de l'Université Alassane OUATTARA**, créée le 23 mars 2022, a pour objectif de produire de nouvelles connaissances fondamentales et appliquées en matière de prospective, allant au-delà des perspectives occidentales, pour des territoires durables. Dans ce sens, la Chaire procède à la création de ***la Revue « Cauris », la Revue Africaine de Prospective des Territoires***, à l'effet de contribuer à vulgariser les savoirs scientifiques pluridisciplinaires qui s'appuient sur les démarches des sciences de l'anticipation et des territoires. Cauris est une revue à parution semestrielle adossée à l'Université Alassane OUATTARA. Au service de tous les enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants, la présente revue accueille les contributions portant sur toutes les thématiques prônant la démarche prospective.

## NOTE AUX AUTEURS

### Les conditions de publication

La revue « **Cauris** » publie des articles originaux, rédigés en français et en anglais. C'est une revue ouverte aux sciences de l'anticipation et à la prospective. Elle a une vision pluridisciplinaire. Elle publie les articles non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Cette revue scientifique s'appuie sur les normes adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

## 1. Le manuscrit

Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants : un titre, un (des) nom(s) d'auteur (s), un résumé en français et en anglais (250 mots maximum), des mots-clés (au nombre de 5 au plus).

Tout manuscrit soumis à instruction doit respecter les normes usuelles de l'écriture scientifique : Introduction, Méthodologie (approche et outils), Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie. Ce schéma classique peut être adapté selon le type de recherche.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras) ;

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique) ;

1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras).

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale de l'article doit être comprise entre 30 000 et 40 000 caractères (espaces compris), soit entre 13 et 20 pages environ. Les notes infrapaginales utilisent des chiffres arabes, la police 11 de Times New Roman. Les pages doivent être paginées et ne doivent comporter d'information autre que le numéro de page dans le pied de page.

Les manuscrits doivent être envoyés en fichier sous format Word, au secrétariat de rédaction, à l'adresse e-mail suivante : dir.recherche@chaireunesco-aptd.org .

## 2. Les illustrations

Les illustrations (cartes, figures, diagrammes) sont en couleur. Les titres des illustrations sont portés en haut, et les sources / auteurs en bas, en time New Roman taille 10, interligne 1. Les tableaux sont en blanc-noir. Les illustrations doivent être intégrées au texte et centrées. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12 en noir. Les illustrations doivent être numérotées (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte.

## 3. La bibliographie

3.1. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :
Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage.
Le titre d'un article est présenté entre guillemets ; celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.

3.2. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

**Pour un ouvrage**
Nom Prénom (s), Année, *Titre de l'ouvrage*, Editeur, Pays, Ville, Nombre de pages.
Exemple : KOUASSI Kouamé Sylvestre, 2024, *Le parc national de Taï, 50 ans après,* L'harmattan, Côte d'Ivoire, Abidjan, 244 p.

- La collection à laquelle appartient l'ouvrage est reportée, le cas échéant, après le nom de l'éditeur et entre guillemets (sans « col. » ou « Coll. »), directement suivie s'il y a lieu de son numéro : Nom Prénom (s), année, Titre de l'ouvrage, Éditeur, Pays, Ville, « Nom coll. » numéro, Nombre de pages.

**Exemple :**
KOBY Assa Théophile, KOUASSI Kouamé Sylvestre, 2023, Essai sur une géographie de l'avenir, Abidjan, L'harmattan Côte d'Ivoire, Abidjan, « Collection scientifique de diffusion du savoir et de la connaissance ANIBOUÉ », Numéro 3, 429 p.

- **Pour un chapitre d'ouvrage**

Nom Prénom, année de parution, Titre du chapitre, in Prénom Nom, Titre de l'ouvrage, Ville, Éditeur, pages.
- S'il y a plusieurs auteurs de l'ouvrage, leurs Prénoms et Noms se suivent et sont séparés d'une virgule (pas de « et »).

**Exemple :**
KOUASSI Kouamé Sylvestre, ONGOLO Symphorien, 2023, Politiques de conservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire, *in* DARÉ William's, BA Alpha, *Justice environnementale dans les espaces ruraux en Afrique*, Versailles, éditions Quæ, 224 p.

- **Pour un article**

Nom Prénom, année, « Titre de l'article », in *nom de la revue*, Edition, numéro de la revue, Volume, mois, intervalle de pages.
-Si le prénom est introuvable, mettre son initiale en majuscule + point.
- Lorsque le numéro de la revue concernée comporte un titre (numéro thématique, etc.) spécifique, le mettre en italiques et entre virgules après le titre de l'article.

**Exemple :**
COULIBALY Tiécoura Hamed, 2024, Activité agricole et occupation du sol dans le département de tabou de 1986 à 2023 (sud-ouest ivoirien), in *Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement*, Université d'Abomey-Calavi, volume 5, Numéro 001, juin 2024, Bénin, pp. 83-95.

- **Pour les travaux en ligne**

L'adresse URL doit être complète. La rédaction vérifiant la validité de l'adresse, le mois et l'année de consultation du document ne sont pas précisés. La mention « URL » n'est requise que lorsque l'on souhaite ajouter la référence électronique à la référence papier. Elle vient alors après un point final de la référence papier. Lorsqu'il n'y a pas de référence papier, le lien Web débutant par « https:// » fait suite, après une virgule, à la référence de l'article ou de l'ouvrage.

**Exemple :**
KASSI-DJODJO Irène, 2010, « Rôle des transports populaires dans le processus d'urbanisation à Abidjan », in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Juillet-Septembre 2010, document 6, 13 p. URL : http://journals.openedition.org/com/6057

KOFFI Simplice Yao, KOISSY-KPEIN Aïda Sandrine, 2014, « Extension agricole dans la zone marginale de production cotonnière en Côte d'Ivoire », in *L'Actualité économique*, Volume 90, numéro 3, septembre 2014, pp. 191–221. URL : https://id.erudit.org/iderudit/1034737ar

- **Pour des citations**

- Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas suivants :

*En milieu de paragraphe ou de phrase*, les initiales du ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées entre parenthèses. Exemple : K. S. KOUASSI (2012, p. 15)

*En fin de paragraphe ou de phrase*, les initiales du ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple :(K. S. KOUASSI, 2012, p. 15)

Dans le texte, citez le nom et les initiales des prénoms de l'auteur primaire, suivi de l'année et le numéro de page où se trouve la citation, ensuite ajouter « cité par », le nom et les initiales des prénoms de l'auteur le plus récent, associés aux numéros de pages où se trouve la citation dans la source secondaire. Exemple : K. S. KOUASSI (2012 ; p. 15) cité par K. P. N'ZUE (2020 ; p. 53)

## 4. Nota bene

**4.1.** Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.
**4.2.** Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
**4.3.** Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.
**4.4.** En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.
**4.5.** Eviter de faire des retraits au moment de débuter les paragraphes, observer plutôt un espace.
**4.6. Plan** : Introduction, Méthodologie, Résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques
**Résumé** : Dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, la méthode et les résultats obtenus. Le résumé doit être traduit en anglais (y compris le titre de l'article). Le résumé doit être traduit en français pour un article rédigé en anglais.
**Introduction** : Elle doit présenter le contexte, la situation problématique, le problème, les questions de recherche, les objectifs de recherche et si possible les hypothèses.
**Méthodologie** : L'auteur expose l'approche conceptuelle et théorique, les méthodes et les outils mobilisés.
**Résultats** : L'auteur expose ses résultats qui sont issus du déploiement de la méthodologie utilisée.
**Discussion** : Placée avant la conclusion, la discussion confronte les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager les différences et les similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats.
**Conclusion** : L'auteur résume les principales conclusions de la recherche tout en dégageant l'intérêt de l'article.
Nota bene :
Tous les textes reçus seront soumis au test de similitude. Seuls les textes présentant des taux de similitude en dessous de 20% seront retenus. Par ailleurs, les articles reçus seront la propriété de la revue scientifique.

## Références

**Issn en ligne : 3135-8136**
**Issn imprimé : 3135-8128**
**Site:** www.chaireunesco-aptd.org

**Courriel :** dir.recherche@chaireunesco-aptd.org

**Adresse :** 04 BP 01 Bouaké 04 (Côte d'Ivoire)

**Tél** : +225 05 03 30 21 29/ 07 05 62 84 53

# CHAIRE UNESCO
# ANTICIPATION, PROSPECTIVE ET TERRITOIRES DURABLES

## Université Alassane OUATTARA - Côte d'Ivoire

**CAURIS**

***Revue Africaine de Prospective, publiée par la Chaire UNESCO Anticipation, Prospective et Territoires Durables de l'Université Alassane, Bouaké, Côte d'Ivoire.***

**ADMINISTRATION DE LA REVUE**

***Directeur de publication***

KOUASSI Kouamé Sylvestre, Professeur des Universités, Titulaire de la Chaire UNESCO Anticipation, Prospective et Territoires Durables (CUAPTD), Université Alassane OUATTARA

***Rédacteur en Chef***

KOFFI Simplice Yao, Maître de Conférences, CUAPTD, Université Peleforo GON COULIBALY

***Secrétariat de rédaction :***

N'ZUE Koffi Pascal, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

SORO Yalamoussa Brahima, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

YAMEOGO Palingwindé Vincent De Paul, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

KONAN Kouassi Samuel, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

***Comité de rédaction***

ADOU Arsène, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

KONE Tanyo Boniface, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

KOFFI Serge Léonce, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

KOUASSI David Aurélie Abigail, Attachée de Recherche, CUAPTD, UAO

KOUMAN Donald, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

KOUAME Kouakou Noel, Assistant, CUAPTD, UAO

KOUAKOU Senguen, Assistant, Informaticien, UAO

COULIBALY Tiecoura Hamed, Maître-Assistant, Université Péléforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

***Comité scientifique***

BIKPO Céline, Professeure Titulaire, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA de Bouaké

KASSI-DJODJO Irène, Professeur Titulaire, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

TOURE Mamoutou, Professeur Titulaire, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

GOGBE Téré, Professeur Titulaire, Université Félix HOUPHOUËT BOIGNY, Côte d'Ivoire

KOUASSI Konan, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

DIOMANDE Beh Ibrahim, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Fabrice ROUBELAT, Professeur Titulaire, Université de Poitiers, France

Hervé TCHEKOTE, Professeur Titulaire, Université de Dschang, Cameroun

IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherche, Université Nangui Abrogoua, Côte d'Ivoire

ASSUE Jean Aimé, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

POAME Lazare, Professeur Titulaire, Chaire UNESCO Bioéthique, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

KOFFI DIDIA Marthe, Professeure Titulaire, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

DIAKITE Moussa, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

KONAN Kouadio Eugène, Professeur Titulaire, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

DOUDOU Dimi Théodore, Maître de Recherche, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

ALOKO N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherche, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

HENRI Bah, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

DJAKO Arsène, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

KAUDJHIS Narcisse, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

DJANE Kabran, Maître de Conférences, Université Péléforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

AGBROFFI Diamoi Joachim, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

LAMAH Daniel, Professeur Titulaire, Université Général Lansana Conté, Guinée

LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Jouhaina GHERIB, Professeur Titulaire, Université de Manouba, Tunisie

BAH Mamadou Bhoye, Maître de Conférences, Université Gamal Abdel Nasser, Guinée

BEAVOGUI Mariama, Maître de Conférences, Université Gamal Abdel Nasser, Guinée

CAMARA Mohamed Ansoumane, Maître de Conférences, Université Gamal Abdel Nasser, Guinée

KANA Etienne Collins, Maître de Conférences, Université de Dschang, Cameroun

MEDIEBOU Chindji, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 1

TESSOUGUE Moussa dit Martin, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

GOMGNIMBOU Alain P. K, Maître de Recherches, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, Burkina-Faso

DJEZOU Wadjamssse Beaudelaire, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA

HIEN Sourbar Justin Wenceslas, Maître de Recherche, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, Burkina-Faso

TRAORE Souleymane Sidi, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

ALAGBE Benjamin, Professeur Titulaire, Université Abomey Calavi, Bénin

OULAI Jean Claude, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

YEMMAFOUO Aristide, Professeur Titulaire, Université de Dschang, Cameroun

***Comité de lecture***

KOUASSI Kouamé Sylvestre, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

OULAI Jean-Clodde, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

KASSI-DJODJO Irène, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

KANGA Konan Arsène, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

PAKOUE Yao Claude, Professeur Titulaire- Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

TCHEKOTE Hervé, Professeur Titulaire, Université de Dschang (Cameroun)

ALLA Kouadio Augustin, Maître de Conférences, Université Péléforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

ANDON N'Guessan Simon, Maître de Conférences, Université Péléforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

GOHOUROU Florent, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon GUEDE, Côte d'Ivoire

KOUASSI N'Guessan Gilbert, Maître de Conférences, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

KONAN Kouakou Attien Jean-Michel, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

KAMBIRE Bebe, Maître de Conférences, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

KOUMAN Mouroufié, Maître de Conférences, Ecole Nationale Supérieur (ENS) d'Abidjan, Côte d'Ivoire

TRA Bi Zamblé Armand, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

DIARRASOUBA Bazouman, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

AKOUE Yao Claude, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

N'GUESSAN Atse Alexis, Maître de Conférences, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

DJANE Kabran Aristide, Maître de conférences- Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas, Maître de Recherche, Institut des Sciences des Sociétés (INSS), Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (Burkina Faso)

KOUADIO Kouassi Edouard, Maître de recherche, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOFFI Simplice, Maître de Conférence, Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

KANGA Hermann, Maître de conférences- Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

GOMGNIMBOU Alain P.K., Maître de Recherche, Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) / Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Burkina Faso

DOHO Bi Tchan André, Maître de conférences- Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

TRAORE Souleymane Sidi, Maître de Conférences- Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

ASSOUMAN Serge Fidèle, Maître de conférences, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

SANDE Zannou, Maître de Conférences- Université Abomey-Calavi (Bénin)

DOUDOU Dimi Théodore, Maître de recherche- Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

ANDON N'Guessan Simon, Maître de conférences, Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

KOFFI Kan Emile, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

TESSOUGUE Moussa, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

KOUMA Youssouf, Maître de conférences, Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

# SOMMAIRE

## GEOGRAPHIE


### Kauphya Gonin Daisi YAO et Kouamé Sylvestre KOUASSI

**DÉCHETS INDUSTRIELS : IMPACTS DE LA GESTION ENVIRONNEMENTALE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DÉPARTEMENT DE SAN PEDRO (SUD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) ..... 6**

### KOUADIO Adjoua Bénédicte

**DÉFIS DE LA GESTION DES DÉCHETS ET RISQUES SANITAIRES DANS LES MARCHÉS SECONDAIRES DE LA VILLE DE BOUAKÉ ..... 23**

### Emmanuel SOVI

**LA GESTION DES ZONES HUMIDES DANS LA COMMUNE D'ADJOHOUN, (BASSE VALLEE DE L'OUEME AU BENIN) ..... 39**

### Kousso Débora DJÉTÉ

**GESTION PARTICIPATIVE ET RAPPORTS DE POUVOIR AU PARC NATIONAL D'AZAGNY : ENTRE COOPERATION ET FRAGILITES ..... 51**

### DIOMANDE Soualiho et KOUASSI Kouamé Sylvestre

**ANALYSE PROSPECTIVE DE LA GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT À TRAVERS LE PRISME DES CONFLITS FONCIERS RURAUX : LE CAS D'ÉTUDE DE MAHANDOUGOU ET NIENDOUGOU (NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) ..... 72**

### KOUAKOU Konan Bienvenue Marcos et KOFFI Simplice Yao

**FACTEURS DE LA DURABILITE DE L'ARBORICULTURE DANS LE DISTRICT DES SAVANES (NORD DE LA COTE D'IVOIRE) ..... 95**

### Kouamé Thierry GOLI et Kouamé Sylvestre KOUASSI

**TRANSFORMATIONS DU CADRE DE VIE DES VILLAGES DÉPLACÉS PAR L'AUTORITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU BANDAMA (AVB) DANS LE DÉPARTEMENT DE BÉOUMI (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) : RÉTROSPECTIVE ET ÉVOLUTIONS PROBABLES ..... 111**

### Sidiki Traoré

**SE PREPARER A L'INCERTITUDE : PROSPECTIVE PARTICIPATIVE DANS LE TERRITOIRE DE BLA AU MALI ..... 128**

### KONAN Olivia Nadine et KOUASSI Kouamé Sylvestre

**GOUVERNANCE LOCALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE : LE RÔLE DE L'AGENDA 21 DANS LA COMMUNE DE GRAND-BASSAM ..... 149**

**Issifou Sim-Bassi AMADOU, Mahamadou ILLOU et Tchaa BOUKPESSI**
**DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE ET REGENERATION D'*AFZELIA AFRICANA* DANS LES TERROIRS RURAUX DE TCHAOUDJO (CENTRE-TOGO) ..... 169**

**KOUASSI Adjoua Marie Roscane**
**INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES DANS LE DÉPARTEMENT D'OUMÉ (CÔTE D'IVOIRE) ..... 186**

**KOUAKOU Amoin Ariane, BADOU Kouadio Samuel, KOUASSI David Aurélie Abigaïl et KOUASSI Kouamé Sylvestre**
**L'EFFICACITE ENERGETIQUE DANS LE TRANSPORT FACE AUX ENJEUX DE LA MOBILITE URBAINE A BOUAKE ..... 211**

**SONDOU Tchakouni**
**RECONFIGURATIONS DU COMMERCE URBAIN DANS LE GRAND LOME : LES NANA BENZ FACE A L'ESSOR DU E-COMMERCE ..... 226**

**André SAMA et Oumar KABORE**
**DÉTERMINANTS DE L'ÉVOLUTION SPATIALE DES FORMATIONS VÉGÉTALES DANS LA RÉGION DU NAZINON DE 2003 À 2023 (BURKINA FASO) ..... 245**

**Abiré Tassiguè MOUZOU et Pessiézoum ADJOUSSI**
**OPPORTUNITE DE L'INTEGRATION DE L'AGRICULTURE DE PRECISION DANS LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA PRODUCTION AGRICOLE AU TOGO ..... 266**

**Richard Codjo AKODANDE HONMA**
**DYNAMIQUES SOCIO-ECONOMIQUES, ENJEUX SECURITAIRES ET POROSITE FRONTALIERE : LE TRANSPORT FLUVIAL DE LA CONTREBANDE ENTRE LA COMMUNE D'ADJARRA (BENIN) ET LES LOCALITÉS D'IPOKIA ET DE BADAGRY (NIGERIA) ..... 280**

**SODJI Jean**
**SOURCE D'APPROVISIONNEMENT ET BESOINS EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE D'ALLADA ..... 300**

## HISTOIRE

**KONE NAGNENEGUE, KOUASSI Eponon Innocent et N'ZUÉ Koffi Pascal**
**LES BÂTIMENTS COLONIAUX ET LA DEGRADATION DE L'ESTHETIQUE URBAINE A BOUAKE ..... 316**

**AZIAN Déhalé Donation**
**DÉFIS DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET VULNÉRABILITÉ DES MÉNAGES RURAUX DANS LA COMMUNE DE TORI-BOSSITO ..... 330**

Hamidou Issa
SOUS-REPRÉSENTATIVITÉ FÉMININE AU PARLEMENT CAMEROUNAIS DE 1946 À 2020 : UNE « DOMINATION MASCULINE » CONSTANTE..... 348

## ANTHROPOLOGIE-SOCIOLOGIE

Konga PALASSI
VIVRE APRES LE DEGUERPISSEMENT : TRAJECTOIRES SOCIALES ET STRATEGIES DE RECONSTRUCTION DES ANCIENS OCCUPANTS DES TROTTOIRS A LOME..... 366

ADOUKO Épouse KOUADIO Diane Natacha
VARIABILITE CLIMATIQUE ET STRATEGIES DE RESILIENCE DES PAYSANS DE N'DENOU (SOUS-PREFECTURE DE TAABO) ..... 382

Youssouf MEITE
LOGIQUES DE MAINTIEN DES MOTOS-TAXIS DANS LA COMMUNE DE BINGERVILLE : ENTRE RÉGULATION CONJOINTE DE LA MOBILITÉ URBAINE, SOCIABILITÉ ET CONSTRUCTION DE LA RÉSILIENCE JUVÉNILE ..... 397

SILUE Nibé Dramane, TUO Ardjouma et KOUASSI Akissi Germaine
DYNAMIQUES DE COMMUNICATION SOCIALE ET GESTION DES DECHETS DANS LES QUARTIERS COMMERÇANTS MALINKES DE BOUAKE : ENTRE PESANTEURS CULTURELLES ET DEFIS INFRASTRUCTURELS ..... 409

## SCIENCE DE L'EDUCATION

ESSEBE-EKWELGEN Charlotte
L'INFLUENCE DE L'ÉDUCATION DE BASE EN ZONE RURALE SUR LES PERFORMANCES SCOLAIRES AU SECONDAIRE : CAS DE DOUALAŸEL (CAMEROUN) ..... 425

## PHILOSOPHIE

Serge Armand Dibié Yao BOUAFFOU et Kpa Yao Raoul KOUASSI
INDETERMINATION DU STATUT DES DRONES A L'AUNE DU PRINCIPE D'INCERTITUDE ..... 446

## PSYCHOLOGIE

D'sirama Séma KAMINA et Kaka KALINA
« ANALYSE COMPARATIVE DES PERTURBATIONS PSYCHOPATHOLOGIQUES CHEZ LES ENFANTS DE LA RUE ET CEUX DE LA RUE RECUEILLIS DANS LES INSTITUTIONS DE PROTECTION DE L'ENFANCE AU TOGO »..... 464

# COMMUNICATION


## PRAO Bini Kouamé

**« DE L'ARGUMENTATIVE DE LA LEXICALISATION DANS LE LANGAGE IVOIRIEN : L'EXEMPLE DE « ÇA NE VA PAS QUELQUE PART »..... 481**


# LETTRES MODERNES


## Yao Gatien KONAN

**ANALYSE DIDASCALIQUE DANS LA TRAGÉDIE DU ROI CHRISTOPHE DE AIMÉ CÉSAIRE : ENTRE CONFIGURATIONS ET FONCTIONS..... 494**

# LES BÂTIMENTS COLONIAUX ET LA DEGRADATION DE L'ESTHETIQUE URBAINE A BOUAKE

## COLONIAL BUILDINGS AND THE DEGRADATION OF URBAN AESTHETICS IN BOUAKE

**KONE NAGNENEGUE**, Docteur en archeologie, Département d'histoire, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire), Email: nagnekone98@gmail.com

**KOUASSI Eponon Innocent,** Docteur en géographie, Université Alassane OUATTARA (Bouaké, Côte d'Ivoire), Email: Kouassieponon1@gmail.com

**N'ZUÉ Koffi Pascal**, Docteur, Université Alassane OUATTARA (Bouaké, Côte d'Ivoire), Département de Géographie, Email: pascalnzuek@gmail.com

**Résumé**

Légions sont les bâtiments coloniaux au sein de la ville de Bouaké. Ces bâtiments qui pullulent la ville sont de plusieurs ordres (politiques, économiques, religieux, militaires). De par la négligence des populations ainsi que des autorités, ils deviennent une gangrène pour l'esthétique urbaine de la ville de Bouaké alors qu'ils pourraient être rénovés et contribuer au développement du patrimoine urbain du Gbêkê. L'objectif de cette étude est de montrer que les bâtiments coloniaux de par leur vieillissement, dégradent l'esthétique urbaine de la ville de Bouaké.

**Mots-clés : bâtiments coloniaux, dégradation, patrimoine, Côte d'Ivoire, Bouaké, esthétique urbaine.**

**Abstract**

Colonial buildings are numerous within the city of Bouaké. These structures, found throughout the city, serve various functions ( political, economic, religious, and military). Due to neglect by both the population and the authorities, they have become blight on Bouaké's urban aesthetics, whereas they could be renovated to contribute to the development of the Gbêkê region's urban heritage.

**Keywords : colonial buildings, degradation, heritage, Côte d'Ivoire, Bouaké, urban aesthetics.**

## Introduction

L'année 1899 marque l'arrivée des premiers colonisateurs da la région du Gbêkê. En effet, le 10 Mars 1893, le président français Sadi Carnot signe le décret faisant de la Côte d'ivoire une colonie française. Suite à la signature de ce décret, l'accent est mis sur l'exploitation de la colonie par les colons français au niveau politique, économique et culturel. Le terme ''Les bâtiments coloniaux'' prend en compte l'ensemble des édifices mis en place dans la période allant de 1893 à 1960. L'implantation coloniale en Afrique de l'Ouest a profondément transformé les structures sociales, économiques et urbaines des territoires conquis. Dans la région du Gbêkê, située au centre de la Côte d'Ivoire, la période coloniale a été marquée par une série de mutations, notamment dans l'organisation de l'espace bâti. Les autorités coloniales françaises, dans leur volonté d'asseoir leur domination, ont mis en place une architecture spécifique répondant à des besoins administratifs, militaires, commerciaux et symboliques. Ces constructions, souvent érigées selon des modèles importés puis adaptés au contexte local, ont constitué les premiers jalons de l'urbanisation moderne de la région. Passée l'ère de la colonisation, ces bâtiments autrefois rayonnants, constituent aujourd'hui une plaie pour l'esthétique de la ville. La méthodologie d'approche consiste à une analyse de la documentation écrite et aussi, au recueil des traditions orales. Comme objectif, il s'agit de montrer les bâtiments coloniaux comme étant facteur de dégradation de l'esthétique urbaine de Bouaké.

Nous parlerons d'abord de la diversité des bâtiments coloniaux ensuite de la détérioration de l'image de Bouaké par les bâtiments coloniaux et enfin nous montrerons la possibilité de patrimonialisation des bâtiments coloniaux.

## 1. Méthodologie

Pour la collecte des données, une recherche documentaire et des enquêtes de terrain ont été effectué afin d'obtenir de plus amples informations sur la thématique à traiter.

### *1.1. Recherche documentaire*

La recherche documentaire a permis de parcourir un certain nombre de documents relatifs à notre thématique. Elle s'est déroulée dans plusieurs centres de documentation que sont la bibliothèque du campus 1 de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, l'Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africains (IHAAA) et du Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP). Ces différentes recherches en bibliothèque, nous ont permis de collecter des documents sur les maisons coloniales de la région de Bouaké. Le dépouillement de ces documents de première main nous a amené à poser les bases de l'enquête de terrain.

### *1-2-Enquêtes de terrain*

L'enquête de terrain s'est déroulée en plusieurs phases. La première phase a consisté à l'observation, à l'acquisition des autorisations de recherche pour faciliter l'approche des maisons coloniales qui sont protégées par des personnes et des instituts comme la maison du combattant qui se trouve au sein de la 3e région militaire. Aussi, il a s'agit de prendre contact avec les responsables des quartiers (chefs de quartiers) où se situent les maisons coloniales en délabrement en vue non seulement de faciliter les prises de vue et pour avoir des informations sur le sujet concerné. Une carte avec les différents quartiers de la ville de Bouaké dans la suite du travail permettra de mieux voir la zone d'étude.

**Carte 1 : La ville de Bouaké et ses différents quartiers**

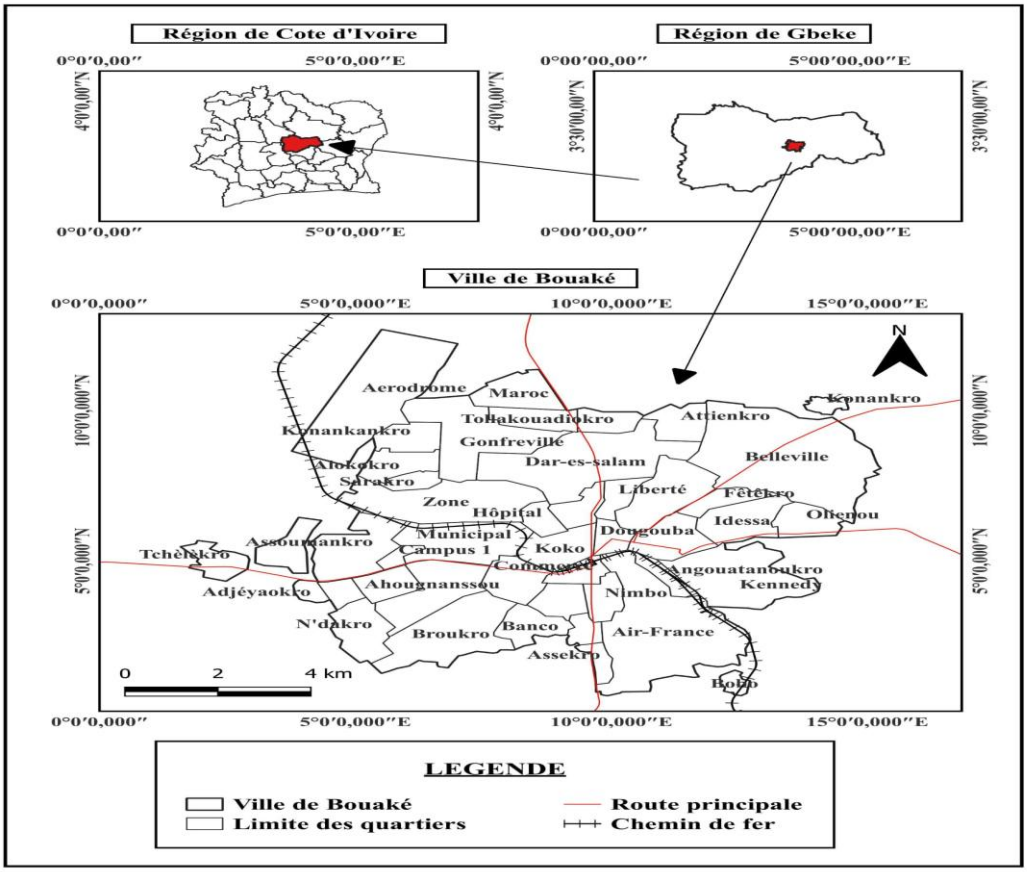


## 2-Résultats

En conformité avec notre objectif, la présentation des résultats de l'étude s'articule autour de trois axes principaux. Le premier consiste à montrer la diversité des bâtiments coloniaux.

### *2-1-La diversité des bâtiments coloniaux*

Pendant la période coloniale, plusieurs édifices furent mis en place pour faciliter la colonisation de la future Côte d'Ivoire et pour le bon fonctionnement de cette colonie (K. Nagnénégué, 2025, p124), de ce fait, des édifices furent mis en place pour faciliter la colonisation de la future Côte d'Ivoire et de

permettre le bon fonctionnement de cette colonie. Ces édifices peuvent être classé en trois catégories ; les édifices économiques, politiques et religieux.

*2-1-1-Les bâtiments de l'usine Gonfreville*

L'usine Gonfreville de Bouaké constituait l'un des piliers industriels de la ville, jouant un rôle dans le développement économique. En effet, située à 5 kilomètres au Nord-Ouest de Bouaké. C'est en 1921 que l'usine Gonfreville fut installée à Bouaké grâce à son fondateur Robert Gonfreville et son épouse (A. Dubresson, 2015, p :19). Originaire de Normandie, Robert Gonfreville fut fonctionnaire français en poste en Côte d'Ivoire particulièrement à Kong et plus précisément à Dabakala en étant adjoint des affaires indigènes à l'époque coloniale. Lorsque les rails avaient atteint Bouaké. Après la fin de l'installation du chemin de fer, il se lance dans l'approvisionnement du vivrier avant de faire la découverte du travail artisanal du coton qui est la fabrique du pagne Baoulé dans certaines zones de la ville de Bouaké (A. Dubresson, 2015, p:19-20). C'est ainsi qu'après deux ans de négociation et de collaboration, qu'il mit en place la première usine textile de Côte d'Ivoire qui, selon Koffi Jacques, « employait plus de 3000 personnes »[2]. Cette usine connut un essor remarquable. En 1933, Robert Gonfreville décède et c'est sa femme qui prend désormais les rênes de l'entreprise ou à partir de 1936, elle apporte d'autres orientations économiques dans l'entreprise et ces nouvelles résolutions furent profitables à celle-ci. Mais, la crise économique ivoirienne de 1993 a largement touché les établissements Robert Gonfreville ce qui a provoqué sa chute et la liquidation de ses parts en Mai 1993 ; à la suite de cela, furent nées les entités suivantes : la FTG et TEXICODI en Octobre 1995. Ainsi, l'usine Gonfreville compte désormais en son sein trois entités industrielles dont Global Coton spécialisé dans l'engrenage du coton, TEXICODI dans la teinture et FTG dans l'apprêt du tissu. Il fut également noté que l'entreprise privée FTG avait le plus gros capital (76%) et l'usine Gonfreville et l'Etat (24 %) sur une surface de 55.000m² d'hectares (K. N'dri, 2015, p :71).

**Photo 1 : Les bâtiments de l'usine Gonfreville**

Cliché : Koné Nagnénégué, Janvier 2026

[2] Entretiens avec Koffi Jacques, Gonfreville, 74ans, ancien manutentionnaire à l'usine Gonfreville, 07 mars 2025

*2-1-2- La 3e région militaire et la poste : deux héritages coloniaux de Bouaké en dégradation*

Le décret du 10 mars 1893 qui créa la colonie de Côte d'Ivoire, place les autorités coloniales françaises devant plusieurs défis. Au nombre De ces derniers, figure en bonne place, le besoin pressant de conforter la présence française dans les régions connues et l'impérieuse nécessité de conquérir des autres parties de la colonie. À Louis Gustave Binger, le premier gouverneur, Paris exigea, dès la prise de fonction, la création d'une véritable colonie, source de réels profits pour la métropole (P. Kipré, 1985, p :91). Sur le terrain, la mise à exécution de ces nouvelles orientations de la politique coloniale française, débouche sur l'installation d'une série de postes militaires. Le colonisateur dans l'optique de bien contrôler sa domination sur le territoire de la future Côte d'Ivoire, met en place une base militaire. Suite au départ de Samory Touré, le vide créé à Gbêkêkro, laisse les Baoulé sans protecteur. Ces derniers n'ont plus le choix que d'accepter le projet de création du poste militaire sur leur terre (S.Traoré ,2020, p :21).

Le 13 août 1898, le capitaine Benoit qui commandait un corps de troupe et s'était illustré à la prise de Sikasso, établit une liaison avec la colonne de Kong. Il décida ensuite de s'installer à proximité de l'ancien marché d'esclaves de Kotiakoffikro. C'est avec le concours d'une minorité de la population de Bouaké et des gens de Marabadiassa que le capitaine Benoit construisit le poste de Bouaké. En effet après la libération des esclaves du marché d'esclave de Kotiakoffikro et ceux que possédaient la population baoulé, le Capitaine Benoit met en place un camp militaire qui est aujourd'hui le 3e Bataillon d'infanterie de Bouaké puis met en place des logements pour accueilli les esclaves libérés. La mise en place de ce camp militaire a eu un impact majeur dans la colonisation de la Côte d'Ivoire. Sa mise en place en place a permis à l'armée coloniale d'avoir une base solide dans le processus de la colonisation. L'avènement de la Ve République française s'accompagne de changements profonds dans le fonctionnement des troupes coloniales stationnées dans les territoires d'Outre-mer, notamment, en Côte d'Ivoire. Une fois l'indépendance acquise, ledit camp franchit des étapes pour devenir le 3e bataillon d'infanterie de Bouaké. Il faut aussi préciser que dans le cadre des Accords de défense signé et conformément à l'annexe II de l'Assistance Militaire Technique avec la France, ce nouveau bataillon de Bouaké dispose d'un « camp militaire (1 830600 m²), d'une intendance (90000 m²), et d'un champ de tir (403257 m²) ».

En ce qui concerne la poste, disons que le développement des services postaux à Bouaké s'inscrit dans le cadre de l'expansion des infrastructures coloniales françaises au début du XXe siècle. Le choix de l'emplacement du poste fut stratégique. Le capitaine choisit une des collines du territoire. Cette position fut à la fois dictée par des motifs de commodité. En 1904, le premier bureau de poste y est installé, facilitant les communications et le commerce dans la région. La construction de ce poste est composée des pierres taillées, Cette initiative s'accompagne, en 1907 de l'établissement de liaisons télégraphiques, renforçant davantage les échanges. Ces infrastructures ont contribué à l'essor de Bouaké, notamment avec l'arrivée du chemin de fer à Bouaké en 1912.

### *2-2-De la dégradation des bâtiments coloniaux à la perte du prestige urbain de Bouaké*

Plusieurs facteurs sont à la base de la dégradation des bâtiments coloniaux et cela engendre une colonie de conséquences pour l'image de la ville de Bouaké. Pour P. Heinz et *al* (2011, p :91), l'esthétique urbaine est caractérisée par la splendeur que renvoi l'amélioration de l'image que présente la ville dans l'habitude des populations. Cet embellissement renvoi à la qualité architecturale reflétant la beauté de la ville.

#### *2-2-1-Un manque d'entretien régulier*

Les différentes crises qu'ont connu la Côte d'Ivoire ont eu beaucoup d'impacts sur la qualité de vie des populations et en plus de cela la négligence des populations de Gbêkê vis-à-vis de leur patrimoine immobilier a entériné la situation déjà alarmante du patrimoine immobilier colonial de la ville. En effet, pour l'usine Gonfreville, déjà en état de délabrement depuis sa fermeture en 1993 en raison de la crise économique que rencontra le pays, elle fut la cible d'une négligence inouïe de la part des populations. Cette négligence commença par le pillage des machines qui avaient servies à l'alimentation de cette usine et le déversement des ordures en son sein. Le post militaire lui, après la crise de 2002, fut délabré. Dans le cadre de la réhabilitation, les élus locaux en complicité avec certaines populations occasionnent le ralentissement des programmes de rénovation. La connivence de certaines autorités municipales dans le désordre lié à la gestion des terres, trouvent leur justification dans le fait que le domaine foncier est souvent politisé (M. Yéo, 2021, p12). Il faut aussi noter que les logements au sein du 3$^{e}$ bataillon furent entièrement rasés et souffrent d'un manque d'entretien criard. A la question de savoir pourquoi les logements de la 3$^{e}$ région militaire furent délabrés, M. Diarrassouba, sous-officier en poste depuis 1998 à la 3$^{e}$ région militaire, nous répond :

*Déjà, avant la guerre de 2002, le service d'entretien n'était pas bien suivi, il y avait de la négligence et quand la guerre est arrivée en 2002, les soldats et même les habitants des quartiers voisins venaient piller les quelques richesses dans les logements jusqu'à ce qu'en 2004, les logements furent rasés. Aujourd'hui, ces bâtiments sont en train d'être un peu rénovés mais pas avec la même rigueur de construction que ceux premièrement construits par le colon*[3].

Il y a trois compartiments de logements, les logements qui accueillent 36 soldats (voir planche photo (1)), les logements qui accueillent 24 soldats (voir planche photo (2)) et les logements qui accueillent 30 soldats (voir photo 2). Tous délabrés aujourd'hui avec un projet de reconstruction au ralenti. Les soldats en fonction à la 3$^{e}$ région militaire se plaignent du mauvais logement et pourtant la Côte d'Ivoire un programme de reconstruction des logements des soldats au sein des camps militaires. En 2023, le Fonds de prévoyance militaire (FPM) a remis 52 logements à des soldats. Ce projet s'inscrit dans un

[3] Entretiens avec Diarrassouba Adama, Sous-Officier, 57 ans, 3$^{e}$ région militaire, 12 Décembre 2025

programme plus large de construction de 2750 logements pour les militaires et leurs familles. Ce programme a pour objectifs de :

-améliorer les conditions de vie des militaires et de leurs familles

-faciliter l'accès à la propriété grâce à une politique préferentielle

-Renforcer la stabilité sociale des troupes ( B.Carrié, R.Labrunye., 2016, p :12)

Au large de ces négligences et ces manques d'entretien, les bâtiments coloniaux ont perdu leur charme et leur impact visuel.

**Planche photo 1 : Dortoirs des anciens combattants (24 et 36 places) des guerres mondiales au sein de la 3e région militaire**

Source : Kouassi Éponon Innocent, Février 2019

**Photo 2 : Dortoir des anciens combattants (30 places) des guerres mondiales à la 3e région militaire**

Source : Koné Nagnénégué, 17 Décembre 2021

*2-2-2-Perte de charme et impact visuel*

Par négligence et par manque d'entretien régulier, les bâtiments coloniaux précités ont perdu de leur charme. Mais cette perte de charme est préjudiciable à divers niveaux, au niveau économique, social, militaire et culturel. Economiquement, l'usine Gonfreville représentait un poids économique majeur non seulement pour la ville de Bouaké mais aussi pour la région de Gbêkê dans son entièreté. Cette usine

qui a fait de belles heures de la ville puisqu'en employant plus de 3.000 personnes[4] en son sein, elle avait permis de repousser le chômage, le brigandage et l'oisiveté à 80%, façonnant ainsi positivement l'image de la ville. Aujourd'hui, avec le délabrement apparent de cette usine, l'image économique de la ville s'en retrouve salit, handicapée. Le mal est profond puisque cette perte de charme n'est pas qu'au niveau économique par le canal du délabrement de l'usine Gonfreville, elle se situe aussi au niveau social et militaire. La 3e région militaire est un édifice militaire de renom mais les bâtiments en son sein sont dans un état en un peu plus piteux. Les travaux pour sa rénovation ont été annoncés mais ne sont pas encore effectifs.

### *2-3-De la patrimonialisation des bâtiments coloniaux*

Tous ces bâtiments coloniaux représentent un patrimoine qui peut être mis en valeur et exploiter davantage. La ville de Bouaké, riche d'un patrimoine colonial encore méconnu, faisant aujourd'hui face à de nombreux défis liés à la conservation et valorisation de ses sites, une dynamique qui s'inscrit dans le processus plus large de patrimonialisation. Nous verrons d'abord les conditions de conservation de ces sites avant d'analyser les efforts de valorisation entrepris ou envisageables.

#### *2-3-1- Les moyens de conservation et de préservation des bâtiments coloniaux*

La préservation des sites coloniaux de Bouaké constitue un enjeu majeur qui requiert une analyse approfondie favorisant un effort qui mobilise à la fois l'État, garant des politiques de protection et la communauté locale, actrice essentielle dans la valorisation et la transmission de ce patrimoine ce qui nous amène à examine d'une part, le rôle déterminant des autorités publiques et d'autres part, l'implication croissante des populations locales.

L'État joue un rôle crucial dans la sauvegarde des bâtiments coloniaux tout en se portant garant de la préservation du patrimoine culturel. En effet, à travers différentes formes ou méthodes, l'État a pu mettre en place un programme d'élaboration et de préservation des sites archéologiques. Tout d'abord, à travers des contrôles et inventaires, l'État établit un inventaire national appelé « carte archéologique » ce qui lui permet également de pouvoir faire des opérations archéologiques qu'elles soient préventives ou programmés (K.W. Kra.2019, p :18). Ensuite, l'État mène des luttes contre le pillage puisque en saisissant les forces de l'ordre, ceux-ci sont chargés de faire appliquer la loi (les infractions pénales) contre tous ceux qui dégradent ou pillent les trésors de ces sites. Enfin, à travers des cadres législatifs comme les décrets, lois notamment « le code du patrimoine » qui encadre les pratiques archéologiques et protège les sites coloniaux contre les destructions d'où la mise en place des reformes pour renforcer ses protections (www.koaci.com « vers le renforcement des mesures de protection du patrimoine culturel national », 31 Mai 2023, consulté le 18 Février 2026 à 14h10).

[4] *Idem*

Également, il faut souligner que la protection des sites doit pouvoir mettre en œuvre les moyens et méthodes pour assurer la conservation des trésors patrimoniaux soit de manière préventive ou curative tout en impliquant des mesures législatives ou assises juridiques fondées pour sa protection. Face à tous ces éléments évoqués, l'État pourrait renforcer les mesures de protection qui seront prises soit lors de la planification de l'usage des sites coloniaux de recensement soit en réaction à une menace sur l'intégrité d'un élément du patrimoine.

Retenons que l'État joue un rôle important dans la conservation des sites coloniaux à Bouaké, grâce à la mise en place des cadres juridiques, la mobilisation des institutions patrimoniales et l'organisation d'action de préservation. Cependant, malgré ces efforts cette approche connait malheureusement quelques limites notamment la non application des mesures juridiques et législatives et la méconnaissance du patrimoine par une partie de la population c'est à ce titre, qu'il devient essentiel d'examiner également le rôle que peut jouer la communauté locale dans cette dynamique de préservation.

Les populations locales déploient une politique de sensibilisation afin de mener à bien la protection des sites coloniaux face aux problématiques de gestion de termes et de sols puisque ces vestiges patrimoniaux constituent des faits culturels et touristiques pour son développement. Par ailleurs, il est avantageux ou plus que nécessaire de protéger les seuls témoins relatant l'histoire ancienne. En effet, la communauté locale notamment la chefferie et la royauté peut mettre en place un système de surveillance afin de mieux sécuriser ses endroits contre les pillages de ses ressources notamment les orpaillages qui constituent aussi une menace dans la destruction des biens matériels. Ajouter à cela, les populations locales peuvent aussi intégrer dans leurs systèmes de préservation des travaux manuels ou actions concrètes comme le nettoyage, le balisage et l'entretien. Également, les anciens peuvent par cette même occasion transmettent des récits, des légendes ou traditions lies à ces sites pour l'enrichissement de la mémoire collective. En outre, collaborer avec les archéologues, historiens ou les autorités permettant une gestion partagée et respectueuse du patrimoine. Enfin, il est important que des mesures de protection et de sauvegarde soient prises afin de mettre fin à la destruction des sites ; il est donc crucial que les populations locales réagissent face aux dangers que peut rencontrer les sites coloniaux de leurs zones en leur privant non seulement d'informations historiques mais aussi, d'un patrimoine culturel.

*2-3-2-Valorisation des bâtiments coloniaux*

Après le rôle joué par les populations locales et publiques dans la sensibilisation de préservation de site de cette zone ; une autre technique fait aussi ses preuves dans cette même veine. En effet, avec l'évolution du monde, le numérique a pris de l'ampleur laissant ainsi une occasion plus grande et plus poussée de valoriser les bâtiments coloniaux avec comme 1ere mesure, les films documentaires qui se matérialisent à travers des courts métrages ou des émissions constituant un outil efficace pour sensibiliser le public (J. Dupont et M.Tremblay., 2020, p :133). Les cinémas engagés ou les

documentaires loin d'être considérés comme de simple divertissement sont aussi un outil puissant de sensibilisation. C'est dans cette optique que la ville de Bouaké dans cette quête de sensibilisation pour la protection de ces sites se penchera sur une méthode qui joue un rôle essentiel à travers différents aspects (S.Bergson., 2019, p:68).

Dans un 1er temps, il éveille les esprits en leur faisant prendre conscience de l'histoire et l'importance culturelle des bâtiments coloniaux en expliquant leur valeur patrimoniale et les raisons pour lesquelles ils doivent être protégés car en apportant un message clair ils visent à interpeller le spectateur ou individus sur les enjeux de préservation des bâtiments coloniaux dans sa zone. Ce qui incite les populations de la ville de Bouaké à réfléchir de manière critique et parfois, à militer pour la cause.

Dans un 2nd temps, l'exposition peut être considérés comme un dispositif spécifique de plusieurs points de vue. Une de ces spécificités est qu'elle met en relation des visiteurs et des objets dans un même espace. C'est aussi dans cette perspective et dans un souci de protéger et préserver les sites archéologiques de la ville de Bouaké, fera appel à cette méthode. En effet, l'exposition des objets ou sites archéologiques prouvent leurs véracités ce qui est considéré par ces personnes qui les visitent comme sources d'informations crédibles. Le rôle de ces expositions est de trouver une stratégie consistante à rapprocher le plus possible les populations ou visiteurs de la réalité des faits. Les expositions jouent un rôle clé dans cette sensibilisation en mettant avant les découvertes archéologiques, un renforçant l'identité culturelle et l'attachement des habitants à leur histoire, de même, en sensibilisant les visiteurs ou populations locales à la fragilité des sites, elle incite à des actions concrètes pour leur protection.

Par ailleurs, à Bouaké ces initiatives pourraient également servir à renforcer les relations entre les autorités locales et les institutions culturelles pour la préservation et l'intérêt pour la préservation des sites archéologiques dans cette ville.

L'utilisation du numérique est un moyen important, il en est de même pour la promotion des bâtiments coloniaux dans la ville de Bouaké. En effet, il faut pouvoir créer des festivals ou des journées portes ouvertes sur les bâtiments coloniaux, avec des visites guidées en relatant les faits culturels et historiques. Aussi, améliorer l'accès aux sites avec des panneaux explicatifs, des chemins balisés et des espaces accueils pour les visiteurs. De plus, il est aussi important d'organiser des ateliers éducatifs dans les écoles et communautés pour leur expliquer l'importance des sites archéologiques et enfin, au niveau des recherches ; encouragez les chercheurs à publier des travaux sur les sites archéologiques de la ville pour attirer l'intérêt académique et touristique (X.Delestre et F.Wible., 2012, p :295).

La sauvegarde des bâtiments coloniaux à Bouaké, constitue un enjeu crucial pour la préservation du patrimoine culturel et historique local avec pour rôle celui de l'État et la communauté locale. Malgré, les efforts de protection ; bien que limités, témoignant d'une prise de conscience grâce à la promotion de ces sites qui pourraient non seulement préserver ces trésors historiques mais aussi dynamiser

l'économie locale. Cette dynamique de sauvegarde ne saurait être pleinement comprise sans une analyse approfondie de l'importance des bâtiments coloniaux de la ville de Bouaké car il se matérialise par un développement touristique et économique de la région.

**3-Discussion**

Les bâtiments coloniaux qui sont classifiés de plusieurs ordre (militaires, économiques, socio-culturels) sont dans un état de dégradation visible et cela dépeint sur l'image de la ville. Avec le temps, les saisons pluvieuses, ces bâtiments dans leur état de détérioration, crée « un choc visuel » comme le souligne Éponon Kouassi dans sa thèse portant sur *la politique immobilière post-crise et désordre spatial dans la ville de Bouaké.* Au travers des retombés de la crise de 2002 à 2011, le secteur immobilier s'est vu ébranlé par les constructions anarchiques, les destructions arbitraires des logis. Dans leur article portant sur « les pratiques immobilières post-crise et désordre spatial dans la ville de Bouaké », Kouassi Éponon et *al (2024),* analysent le rapport entre les pratiques immobilières post-crises et le désordre spatial qui prévaut dans la ville de Bouaké. Et pourtant, ces bâtiments coloniaux pouvant être comptés au rang de sites archéologiques donc de patrimoine, apporteraient une assise touristique solide et une plus-value ardue financière s'ils étaient entretenus. Les bâtiments coloniaux, riches en histoire peuvent aussi jouer un rôle financier tout en devenant un levier économique important de cette ville à travers des politiques de préservation et conservation mise en place. Nagnénégué Koné (2025) par exemple dans son article « Les maisons coloniales de Dimbokro : un patrimoine négligé » dresse un plan novateur d'actions que peuvent suivre les investisseurs à travers les maisons coloniales, ce plan qui prône la patrimonialisation des bâtiments coloniaux pourrait voir son applicabilité à Bouaké. Par exemple, Bouaké a récemment adopté un plan stratégique financier en attirant des investisseurs et financeurs de projet. Par ailleurs, cette stratégie prévoit de promouvoir une bonne gouvernance et renforcer la crédibilité de Bouaké. Ainsi, cette transformation financière grâce aux bâtiments coloniaux de Bouaké consacre celle-ci au développement national. Également grâce à la mise en place du projet d'apport financier. Elle ouvre aussi la voie à d'autres villes de mettre en valeur les sites bâtiments coloniaux existant en côte d'ivoire. Par conséquent, Bouaké devient un modèle d'excellence en matière de bonne gouvernance locale et de financement international. Aussi, l'organisation des festivals autour de l'histoire et de la culture locale à travers la musique traditionnelle et la mise en scène racontant l'importance et la valeur des bâtiments coloniaux incitant des personnes à la visite de ces sites. De même, les sites archéologiques peuvent devenir des centres de formation et de recherche par des partenariats universitaires avec les centres éducatifs comme le recommande Karsenti (T. Karsenti., 2016, p128). L'entretien, la recherche et la valorisation des bâtiments coloniaux ainsi que leur sécurité peuvent être bénéfiques pour les jeunes ainsi que les archéologues et chercheurs. Bien que ces initiatives comportent souvent des difficultés, elle montre le potentiel de la ville par le développement y compris la valorisation de patrimoine culturel.

**Conclusion**

Comment les bâtiments coloniaux dégradent-ils l'esthétique urbain de la ville de Bouaké et quels sont les moyens de patrimonialisation de ces bâtiments ? Tel fut le problème nodal autour duquel gravit notre étude. Légions sont les bâtiments coloniaux de la ville de Bouaké et ils sont de plusieurs ordres, avec la négligence et l'effet du temps, ces bâtiments se sont dégradés, laissés pour contre pourtant, un projet de mise en valeur peut être entrepris pour non seulement redorer le blason immobilier de la ville mais aussi dans le cadre de la création d'emploi et du rehaussement financier par le canal de la promotion culturelle et touristique.

**Sources et bibliographie**

1-Source Orale

| **Nom et prénoms** | **Fonction** | **Date et lieu de l'enquête** | **Sujets abordés** |
|---|---|---|---|
| ADOU Séraphin Koffi | Ingénieur civil a la retraite | 20 Mars 2025 | Témoignage sur l'ancienne infrastructure industrielle de Gonfreville |
| BAKARY Bekoum | Ancien Instituteur à la retraite | 08 Mars 2025 | L'espace géographique de Bouaké |
| COULIBALY Awa | Doctorante | 28 Mars 2025 | Evaluation des recherches universitaires menées sur les sites de kotiakoffikro |
| Diarrassouba Adama | Sous-Officier, 57 ans, 3e région militaire | 12 Décembre 2025 | Moyen de rénovation des bâtiments militaires |
| DOUMBIA Hélène | Responsable du service patrimoine a Bouaké | 19 Fevrier2025 à Bouaké | Mise en place d'une méthode pour la préservation des sites archéologiques dans la ville de Bouaké |
| DOUMBIA Ibrahima | Garde forestier | 22 Mars 2025 à Bouaké | Observation sur les vestiges matériels bâtis de la troisième région militaire |
| KOFFI Jacques | 74ans, ancien manutentionnaire à l'usine Gonfreville | 07 Mars 2025 à Bouaké | Causes des dégradations des bâtiments de l'usine Gonfreville |
| KONAN Michel | Chercheur en histoire militaire | 05 Mai 2025 | Analyse des sites archéologiques lies a la troisième région militaire de Bouaké |
| KONE Fatoumata | Géographe | 20 Mars2025 à Bouaké | Observation de terrain sur les ruines de kotiakoffikro |
| KOUASSI Jean | Travailleur a l'usine Gonfreville | 15 Mars 2025 à Bouaké | Enquête sur l'usine Gonfreville et son fonctionnement |

| | | | |
|---|---|---|---|
| KOUASSI Kouadio Paul | Cultivateur | 15 Avril 2025 à kotiakoffikro | La période coloniale et le commerce des esclaves |
| N GUESSAN Bertin | Historien | 15 Février 2025 à Bouaké | Témoignage sur l'ancienne infrastructure industrielle de Gonfreville |
| OUATTARA Coulibaly | Militaire a ENSOA | 25 Avril 2025 à Bouaké | La troisième région militaire |
| OUATTARA Daouda | Officier a la retraite | 18 Mars 2025 à Bouaké | Enquête sur les sites de la troisième région militaire |
| TRAORE Aicha | Historienne | 10 Avril 2025 à Bouaké | Techniques de patrimonialisation des bâtiments coloniaux |
| YEO Mitanhantcha | Archéologue | 20 Février 2026 | Patrimonialisation des bâtiments coloniaux |

**2-Références bibliographiques**


**BENOÎT CARRIÉ, RAPHAËL LABRUNYE**., 2016. « Les ensembles de logements de l'après-guerre, connaissance et perspectives d'intervention. 10 études de cas » in, *Les temps de la construction*, Hal Open science ffhalshs-02557638, Avril 2020, 24 p.

**BRODHAG Christiann, SÉBASTIEN Léa**, 2004, « À la recherche de la dimension sociale du développement durable » in *Développement durable et territoires*, Géoéconomique et politique, n° Dossier 3, France, 22 p.

**DELESTRE Xavier, WIBLE François**, 2012, *la valorisation des sites archéologiques,* Lausanne, cahiers d'archéologie romande, 295p.

**DUBRESSON Alain, YAPI Diahou Alphonse**, 1988, « Exclusion sociale et petite production immobilière à Abidjan (Côte d'Ivoire) » in *le logement des pauvres dans les grandes villes du Tiers Monde*, tome 29, n°116, pp. 1083-1100

**DUPONT Jean**, 2010, Le développement durable en poche. Paris, France : Éditions Poche Durable, 120 p

**HEINZ Paetzold, Brigitte Rollet**., 2011, « Esthétique du design urbain », in, Diogène n° 233-234, Éditions Presses Universitaires de France, Cairn.info, pp 9-103

**KARSENTI Thiery**, 2016, *l'économie du patrimoine culturel,* Paris, documentaire francais,128p.

**KIPRE P.**, *Ville de Côte d'Ivoire, 1893-1940*, Abidjan, NEA, 1985, 238p.

**KONÉ Nagnénégué** ,2025, « les vestiges des deux guerres mondiales dans la région de Gbêkê (centre Côte d 'Ivoire) : contribution au devoir de mémoire ». Thèse de Doctorat nouveau régime, Bouaké, Université Alassane Ouattara, 406p.

**KONÉ Nagnénégué**, 2025, « Les maisons coloniales commerciales de Dimbokro : un patrimoine négligé », journal international des sachants (JDS), Vol 1, N°3, Novembre 2025.

**KOUASSI Éponon Innocent**, 2025, *politique immobilière post-crise et désordre spatial dans la ville de Bouaké,* Thèse de Doctorat unique en géographie, Université Alassane Ouattara de Bouaké, département de géographie, 378p.

**KOUASSI Éponon Innocent, N'ZUÉ Koffi Pascal, KOUASSI Kouamé Sylvestre**, 2023, « Pratiques immobilières post-crise et désordre spatial dans la ville de Bouaké », in Révue d'analyse des vulnérabilités socio-environnementales, n°1 ISSN : 2960-1606.

**KOUTOUNAN Marilyne Djako**,2020, *Architecture coloniale en image : Phototobook sur le patrimoine Architectural de Côte d'Ivoire,* Édition universitaires Européennes,108p.

**KRA Kouakou Valentin**, 2014, « Problématique foncières post-crise dans les ex zones occupées par la rébellion en côte d'ivoire : le cas de la ville de Bouake », in *Revue ivoirienne Anthropologie social*, n° 26, 2014, ISSN 1817-5643, EDUCI, pp 54-69

**MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'URBANISME,** 2014, in*, l'Urbanistique, Mensuel*, n°001 Septembre-Octobre, Côte d'Ivoire, 32 p.

**SAGNON Ibrahim**, 2019, *La problématique d'accès aux infrastructures de loisir à Bouaké,* Édition Universitaires Européennes*,* 119p.